

PabuInfos

N° 51

Janvier 2018

Le magazine municipal de la ville de Pabu www.ville-pabu.fr



ÉTAT-CIVIL

STATISTIQUES.....6

REVUE DE PRESSE

ON PARLE DE VOUS.....10

MÉDIATHÈQUE

PENSEZ-Y !.....13

RANDO PABU

À VOS BASKETS !.....17



Les
GALLO'PAINS
ARTISAN-BOULANGER



Boulangerie
Pâtisserie
Sandwich
Pizza

Tous nos vœux de bonheur aux habitants de Pabu de la part de toute l'équipe des Gallopains.

www.gallopains.fr

Du lundi au samedi de 5h30 à 20h sans interruption

Z.I. de Bellevue - PLOUMAGOAR - 02 96 11 98 95



TRAVAUX PUBLICS • TERRASSEMENT
22200 ST-AGATHON - 06 85 07 13 53



**Installation
Dépannage
Plomberie
Chauffage
Ramonage
Entretien
Salle de bains**

7 Rue Léon Blum - PABU



www.plomberie-chauffage-guingamp.fr

02 96 44 08 03

AUTO-MOTO-ÉCOLE

Yann Le Dantec



◆ La prévention du risque routier
une priorité pour les collectivités
et les entreprises

◆ La sécurité routière
un enjeu collectif et individuel

◆ La conduite ÉCO
Ensemble économisons
Conduite apaisée & sécurité
Conduite rationnelle & Economie
Conduite citoyenne & Ecologie

Agence Pontrieux | Agence Guingamp
11 Rue de l'Eperonnerie | 6 Rue du Vally

www.auto-ecole-le-dantec.com

02 96 44 37 37



Lycée Professionnel
du Restmear

**PORTES OUVERTES
2018**

- Samedi 17 mars : 9h-12h30 / 13h30-17h
- Vendredi 20 avril : 16h-19h
- Vendredi 18 mai : 16h-19h

Runévarac - 22200 PABU - Guingamp - Tél. **02 96 43 70 71**
pabu-guingamp@cneap.fr - www.lycee-durestmear.com

Adecco

Mylène et Violaine vous accueillent :

Du lundi au vendredi

8h à 12h et de 13h30 à 18h00

Rue de Kerprat 22 200 Saint Agathon

02 96 44 78 10 - adecco.853@adecco.fr

Pour plus d'informations,
rendez-vous en agence
ou sur www.adecco.fr

Adecco est aussi présent sur :



Sommaire

Éditorial..... 3

Portraits.....4-5

Ma ville..... 6

État civil

Statistiques

Urbanisme

Infos CCAS

PLUi

Pabu en 2018

Revue de presse..... 10-11

Informations.....12

Monoxyde de carbone

Culture et loisirs.....13

Médiathèque

Téléthon

Festival autour d'elle

Printemps du conte et de la poésie

Rando Pabu

Amicale Laïque

Les Ajoncs d'Or

APE du Croissant

Comité local de la FNACA

Association Nord-Bretagne des pensionnés marine marchande et pêche

Calendrier des manifestations..... 22

Diffusion :

Mairie de Pabu, rue de la Mairie,
22200 Pabu
Tél. 02 96 40 68 90 - Fax 02 96 40 68 99

Directeur de la publication :

Pierre Salliou

Responsable de la rédaction :

Loïc Frémont

Comité de rédaction :

Josette Bolloch, Anthony Simon,
Denise Thomas



www.edipublic.com

L'AGENCE DE COMMUNICATION
DES COLLECTIVITÉS

CONCEPTION • GRAPHISME
RÉGIE PUBLICITAIRE • IMPRESSION

EdiPublic (groupe IB Médias)

33 av. des Temps Modernes
86360 Chasseneuil (Futuroscope)

05 49 01 44 11

Plusieurs agences en France



PEFC™ 10-31-1980



Document imprimé en CEE : 390 707 594 RCS

Édito

CES 100 ANNÉES QUI NOUS SÉPARENT

1914-1918... 2014-2018 ET QUI ONT TRANSFORMÉ NOTRE MONDE ET NOTRE COMMUNE



Cent ans nous séparent de cette guerre qui devait être la « der des der » et qui fut un tragique cauchemar pour notre pays avec sa cohorte de morts, de blessés, d'invalides, de veuves et d'orphelins.

L'armistice du 11 novembre 2018 sera cette année commémoré de façon toute particulière, et nous nous joindrons à cet hommage national à travers une exposition présentée en mairie au mois de novembre et consacrée à la guerre 14-18.

L'occasion nous est donnée de rappeler que la paix dans le monde doit être pour chacun une préoccupation permanente que nous devons entretenir, conforter et transmettre aux générations futures.

2014-2018

2014... Début de notre mandat. Fin 2018, nous serons pratiquement aux trois-quarts de celui-ci. Quatre années durant lesquelles nous avons investi au service de la collectivité et de ses habitants, quatre années au cours desquelles notre environnement politique aura beaucoup changé : nouveau conseiller départemental, nouveau député, nouveau président de la République.

2018 verra l'aboutissement de lourds projets que nous avons accompagnés et encouragés :

- L'école du Croissant va bénéficier d'un agrandissement et d'une rénovation, et l'école bilingue de l'aménagement en ses locaux d'une garderie (salle multifonctions). Coût de ces projets : environ 500 000 €.
- Le Pro Park E.A.G au Rucaër va être aménagé par le club (trois terrains plus un bâtiment) et sera fonctionnel au cours de l'été 2018 (investissement estimé à 7 000 000 €).
- Point Vert le Jardin devrait ouvrir sur la zone Saint-Loup en novembre 2018 (investissement de 4 200 000 €).
- Le pôle infanto juvénile de la Fondation Bon Sauveur de Bégard ouvrira au cours de l'été 2018 (coût prévisionnel 4 000 000 €).
- Un plateau pédagogique, à usage du SDIS 22, va être aménagé sur le site de Pont-Ezer ; à noter que cet espace, aujourd'hui friche industrielle, est situé sur notre commune.
- Pour permettre l'implantation du pôle infanto juvénile qui fonctionne uniquement en hôpital de jour, il a été nécessaire d'aménager la rue Lédan et le chemin des Capucins. Les travaux devraient être terminés en mai -juin (coût 700 000 à 800 000 €).
- L'ancien stade Yves Jaguin, désormais propriété communale (24 000 m²), est destiné à accueillir un lotissement.
- Un programme de voirie et de sécurisation routière verra le jour au moment de l'élaboration du budget 2018.

Voilà quelques marqueurs de l'année 2018 qui vont donner beaucoup de sens aux deux années qui viennent. Cent ans après, nous construisons toujours pour les générations futures.

Bonne année à tous.

Le maire, Pierre SALLIOU

Portrait

Qui êtes-vous Béatrice Mabin ?

Je suis native de Guingamp, la deuxième d'une famille de cinq enfants. Mon père dirigeait l'entreprise de confection « Dolmen ». Je me suis mariée avec Bruno Mabin en août 1970.

Au décès de mon mari, le 2 août 1988, j'ai repris la direction de l'entreprise « Dolmen » qu'il dirigeait depuis 1975. J'ai pris ma retraite le 1^{er} février 2009.



Parlez-nous de votre famille

Avec mon mari, nous avons eu la chance d'avoir cinq enfants : deux garçons et trois filles. Nous avons également adopté deux neveux après le décès de leur maman. Je suis aujourd'hui l'heureuse « Mibé » de douze petits-enfants et j'espère en avoir encore quelques-uns...

Et votre engagement municipal ?

Depuis 2001, c'est mon troisième mandat en tant que conseillère municipale. Au début, j'ai rejoint l'équipe pour répondre à une demande de Pierre Salliou. J'ai continué car il y a une bonne entente constructive et une volonté de bien faire.

Je trouve que Pierre Salliou administre très bien la mairie. La construction de la nouvelle mairie, la rénovation de l'église, de la salle de tennis, les chemins de randonnées sont de vraies réussites. La crèche au pied de l'église est magnifique. Quant à la bibliothèque, elle propose un large choix extrêmement diversifié pour petits et grands et les nombreuses expositions sont de qualité. Je suis également admirative du professionnalisme

et du travail réalisé par les services techniques.

Quel est votre rôle aujourd'hui ?

Aujourd'hui je fais partie de trois commissions : personnel, culture et révision des listes électorales, et aussi du groupe de réflexion sur l'urbanisme.

Quels sont vos projets actuels ?

Au niveau de la commune, je souhaite continuer à m'impliquer dans la prise de décision pour

développer Pabu et améliorer la vie de ses habitants.

D'un point de vue plus personnel, je vais poursuivre les accompagnements auprès des personnes en fin de vie.

Et bien sûr, voir grandir mes petits-enfants et mes enfants m'occupera bien aussi.

La rédaction



Une nouvelle tête à la mairie

Après avoir effectué plusieurs missions d'intérim dans des communes de la région, par l'intermédiaire du Centre de Gestion des Côtes-d'Armor, Soizic Thos a été recrutée à temps non complet pour remplacer Nadine Le Bars qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier.

Elle aura en charge l'accueil du public le lundi, ainsi que le suivi du CCAS et des affaires sociales, et les inscriptions sur les listes électorales. Soizic aura également en charge la communication de la mairie sur différents supports.

La rédaction

Portrait

Qui êtes-vous Yolande Siviniant ?

Je suis née le 16 octobre 1950 à Toulon (83) où mon père, marin d'état, était en poste. Maman était femme au foyer.

Je suis l'aînée d'une fratrie de deux enfants.

J'ai effectué ma scolarité à Lambézellec (29), Toulon (83), Florange (57) et Brest (29).

Je suis titulaire du C.A.P de vendeuse-étalagiste, et de celui de couturière.

J'ai exercé en tant que monitrice de couture dans l'enseignement ménager, puis dans une usine d'habillement.

J'ai cessé mon travail pour élever mes enfants et, par la suite, j'ai opté pour le métier d'assistante maternelle pendant 24 ans.

Durant six années, j'ai tenu la fonction de trésorière de l'Association Départementale des Familles d'Accueil et Assistants Maternels des Côtes-d'Armor.

Je suis retraitée depuis trois ans.



Parlez-nous de votre famille

Je me suis mariée avec Maurice le 30 octobre 1971. Nous avons trois enfants, Patrick, Sandrine et Violaine, et cinq petits-enfants, Marion, Lucile, Nathan, Zélie et Alexis.

Nous habitons Pabu depuis avril 2000.

Quel a été votre engagement municipal ?

C'est mon premier mandat municipal. Je découvre le fonctionnement de la commune ; c'est très enrichissant. J'apprécie la rencontre avec les collègues élus, et le contact avec la population.

Quel est votre rôle aujourd'hui ?

Je suis membre de la commission Enfance Jeunesse et du CCAS.

Quelles sont les réalisations dont vous êtes la plus fière ?

- Les aménagements des chemins de randonnée, des liaisons douces, des plateaux sportifs du Croissant et du bourg.
- La rénovation de la salle de tennis et de la bibliothèque.
- L'implantation de l'Akadémi au Rucaër.

Quels sont vos projets ?

Je souhaite que le développement de la zone Saint-Loup se poursuive, et que l'espace du stade Yves Jaguin soit rapidement réhabilité.

La rédaction

Et nos piétons ?

Nous sommes régulièrement interpellés par des concitoyens qui se plaignent du stationnement abusif de voitures sur les trottoirs. Les piétons sont contraints de descendre sur la rue pour circuler, avec tous les dangers que cela comporte. Rappelons que les trottoirs sont d'abord réservés à nos marcheurs.

La rédaction

État civil de l'année 2017



Nous avons eu la joie d'accueillir 24 nouveaux petits Pabuais :

Wesley LE ROUX, le 17 janvier
 Nina DEBART, le 9 février
 Lou-Anne MALEUVRE, le 2 mars
 Mathéo CAVAREC, le 3 mars
 Maël HERRY, le 10 mars
 Sloan HENNECART, le 2 avril
 Quentin BRIAND, le 3 avril
 Baptiste BRIAND, le 3 avril
 Loeiza BECHTEL, le 3 avril
 Jade MORFOISSE BON, le 4 avril
 Yaouen AUFRAY, le 11 avril
 Léana LARIVAIN, le 7 mai
 Kéandre LE CAM, le 22 mai
 Zélie LECAMUS, le 25 mai
 Nolan CHÉRET, le 8 juin
 Sofia KARROUMI, le 10 juin
 Stella BONNIAUD, le 21 juillet
 Azélie DUMONT, le 26 juillet
 Naïm CORNANGUER, le 28 juillet
 Antonin TANAKA, le 21 août
 Gabriel MADEC, le 16 septembre
 Lou LE PICARD GROT, le 22 novembre
 Mervan AKHAN, le 19 décembre
 Enzo LEVILLAIN LEGRAIN, le 29 décembre

Nous avons eu le plaisir de célébrer les mariages de :

Sylvain LEFUR et Stéphanie DESTAL, le 22 avril
 Reunan VERRIER et Caroline HOROSZKO, le 27 mai
 Didier NICOLAS et Maria RINCON CAMAZANO, le 27 mai
 Philippe GAC et Anne-Marie ROUSSEAU, le 3 juin
 Julien RIGUET et Sophie BELTHLÉ, le 24 juin
 Gaël LAGRIFFOUL et Christelle RINFRAY, le 24 juin
 Jérémy MONFORT et Marion LÉVY, le 8 juillet
 Philippe LAZ et Claudia POP, le 5 août
 Stéphane BATAILLE et Betty DESSEAUX, le 5 août
 Frédéric LEVILLAIN et Laura LEGRAIN, le 12 août
 Glen LABIGNE et Tate LOWREY, le 2 septembre
 Patrick GROT et Nathalie HAMON, le 2 septembre
 Gildas LONGEARD et Alexia DAIROU, le 19 octobre
 Anthony LE GUICHARD et Sandrine HERVÉ, le 28 octobre
 Sébastien CHÉRET et Solen COLMANS, le 30 octobre



Nous nous sommes associés à la peine des proches de :

Jeanne CORNIC, 96 ans, le 2 janvier	François LE GUILLERMIC, 94 ans, le 1 ^{er} avril	Marie GUÉGUEN, 103 ans, le 23 juin
Marie Thérèse YVENAT, 103 ans, le 9 janvier	Marie-Louise AUFFRET, 96 ans, le 5 avril	Paul LE ROY, 82 ans, le 24 juin
Marie THOMAS, 86 ans, le 14 janvier	Suzanne GUÉZET, 75 ans, le 11 avril	Francis MAGOUROU, 90 ans, le 26 juin
Yvonne LE MINOUS, 90 ans, le 18 janvier	Nathalie HAMON, 98 ans, le 23 avril	Daniel PESTEL, 59 ans, le 28 juin
Annick MORDELET, 77 ans, le 1 ^{er} février	Roger ROUSSEAU, 76 ans, le 13 mai	Noël LORGUILLOUX, 67 ans, le 6 juillet
Gabriel PERRIN, 94 ans, le 12 février	Jeanne GORRÉGUÈS, 83 ans, le 29 mai	Yves MACHARD, 73 ans, le 6 juillet
André LE ROUX, 83 ans, le 14 février	Denis COSSON, 86 ans, le 29 mai	Jean PHILIPPE, 87 ans, le 9 juillet
Marie-Louise CONAN, 90 ans, le 17 février	Jean PIÈRRÈS, 91 ans, le 2 juin	Anne Marie EVENOU, 92 ans, le 27 juillet
Thérèse LE BOURLÈS, 83 ans, le 25 mars	Yves NARRADON, 87 ans, le 4 juin	Julia LE DRUILLENNEC, 95 ans, le 29 juillet
Denise PARET, 95 ans, le 26 mars	Pierre-Yves MAREAUX, 46 ans, le 7 juin	Jean GUENNEC, 82 ans, le 1 ^{er} août
Albert TREGUIER, 79 ans, le 28 mars	Angèle GUYOT, 87 ans, le 9 juin	François LE QUÉRÉ, 68 ans, le 5 août
Mickaël GUILLOU, 43 ans, le 29 mars	Jeanne UNVOAS, 83 ans, le 11 juin	Félix LE MÉTAYER, 85 ans, le 8 août

Jean Baptiste LE SCORNET, 79 ans,
le 14 août
Hervé COLLOBERT, 78 ans,
le 25 août
Lucette CHARIER, 93 ans,
le 5 septembre
Louis GUILCHARD, 77 ans,
le 15 septembre
Lise-Marie TRIVIDIC, 79 ans,
le 18 septembre
Jeanne LE HOUERFF, 86 ans,
le 24 septembre
Jeanne ROLLAND, 90 ans,
le 25 septembre

Marcel QUÉLEN, 83 ans,
le 6 octobre
Joël COCHARD, 66 ans,
le 7 octobre
Anne OLLIVIER-HENRY, 83 ans,
le 12 octobre
Antoinette LE SOUDER, 98 ans,
le 13 octobre
Marie LE MAT, 90 ans,
le 15 octobre
Philippe GAUTEY, 55 ans,
le 7 novembre
Claudine BERTHOU, 82 ans,
le 17 novembre

Huguette ROUX, 72 ans,
le 19 novembre
Jean-Pierre BOUDER, 77 ans,
le 21 novembre
Berthe JÉGOU, 94 ans,
le 12 décembre
Nelly CLECH, 90 ans,
le 14 décembre
Marguerite HENRY, 83 ans,
le 15 décembre
Yves NICOL, 65 ans,
le 22 décembre
Marie LE DIOURIS, 89 ans,
le 26 décembre

Les statistiques de l'état civil

Les services de l'état civil ont enregistré 500 naissances sur le pôle de santé de Guingamp (267 garçons et 233 filles) dont 24 petits Pabuais (14 garçons et 10 filles).

Pour comparaison : en 2016, 512 naissances dont 15 Pabuais. Nous constatons presque une stabilité des naissances au sein du pôle de santé (-2%), par rapport à l'année précédente (-20%). Le nombre de naissances dans les foyers pabuais est marqué par une embellie.

Comme à l'habitude, voici le palmarès des prénoms :

Chez les garçons, c'est Gabriel, donné 7 fois, qui arrive en tête. Viennent ensuite Mathéo (6 fois), Lucas, Raphaël, Théo, Mathis ou Mathys, ex-æquo, donnés 5 fois. Léo, arrivé en tête l'année dernière, n'a été retenu que 4 fois cette année.

Chez les filles, le prénom Emma a été choisi 5 fois et arrive en tête. Suivent Camille, Jade et Léonie donnés 4 fois. Emma était déjà en tête l'année dernière, donné 7 fois. En troisième position, Adèle, Chloé, Eva, Inaya, Inès, Manon et Mila ont été choisis 3 fois.

Les 24 petits Pabuais portent tous des prénoms différents. Trois d'entre eux se trouvent dans le palmarès : Gabriel, Jade et Mathéo.

Au niveau national, les prénoms préférés des Français ont été pour les garçons Gabriel, Raphaël et Jules, et pour les filles Louise, Emma et Jade.

Ce sont également 15 unions que nous avons eu le plaisir de célébrer contre 6 en 2016. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces nouveaux couples.

Sur cette même période, 57 Pabuais nous auront quittés, décès auxquels s'ajoutent ceux enregistrés au niveau du Centre Hospitalier, soit au total 457 décès. Ce chiffre important s'explique par le décès de personnes âgées hébergées en maison de retraite ou en EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et par les décès survenus au pôle de santé.

Nous nous associons à la peine des familles concernées.

Urbanisme

L'activité du service de l'urbanisme est toujours aussi soutenue, puisque nous avons traité sur l'année 2017 :

- 10 demandes de permis de construire dont Point Vert Le Jardin (zone de Saint-Loup) et 5 demandes pour des maisons individuelles, 1 pour un lieu de stockage (garde-meubles).
- 3 autorisations de travaux, principalement pour le Centre Hospitalier.
- 41 déclarations préalables, anciennement déclarations de travaux (concernent des constructions de moins de 20 m²).

• 73 demandes de certificat d'urbanisme, dont on sait qu'ils sont souvent le préalable à des cessions à venir.

- 47 déclarations d'intention d'aliéner (dans le cas de vente de biens), dont :
 - 5 pour des terrains à bâtir
 - 42 pour des maisons, ce qui témoigne de l'attractivité de la commune.

Josette BOLLOCH
Adjointe à l'état civil et à l'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Les objectifs

La Communauté d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération a été créée le 1^{er} janvier 2017. Elle est issue de la fusion des communautés de communes de Guingamp Communauté, Pontrieux Communauté, du Pays de Bégard, de Bourbriac, du Pays de Belle-Isle-en-Terre, de Callac-Argoat et de Paimpol-Goëlo.

Le 26 septembre 2017, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération a décidé de lancer son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cet outil permet d'établir un projet commun et cohérent à tout le territoire. Il s'agit à la fois de répondre à des besoins de production de logements, d'établir des conditions favorables au dynamisme des activités économiques, agricoles et touristiques, de réfléchir aux mobilités ou encore de préserver le cadre de vie pour les habitants présents et à venir.

Le PLUi agit sur tout le périmètre de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération, qu'il s'agisse du littoral comme de l'arrière-pays, en milieu rural ou bien urbain. Doté d'une vision prospective sur 10 ans, ce document est aussi capable d'évoluer et de s'adapter aux besoins du territoire.

LES ÉTAPES

Afin de répondre à tous les enjeux du territoire, le PLUi nécessite de longs mois de travail. Sa construction est le fruit d'études de terrain approfondies et d'une longue phase de concertation auprès du public.

PHASE 1 L'évaluation du potentiel et des besoins du territoire

Réalisation d'un diagnostic de territoire par un cabinet spécialisé, sur la base d'études de terrain et des documents d'urbanisme existants.

PHASE 2 La construction du projet du PLUi

Élaboration du projet par les élus locaux, en cohérence avec les éléments de diagnostic et les objectifs déterminés.

PHASE 3 L'enquête publique

Le public est invité à s'exprimer sur la base du projet proposé.

Les observations sont recueillies par un/des commissaire(s) enquêteur(s) qui émet(tent) ensuite un avis indépendant et objectif sur le projet.

PHASE 4 L'adoption du PLUi

Le projet est finalisé puis adopté en Conseil d'Agglomération.

LA CONCERTATION

Tout au long du projet, Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération et les communes membres mettront en place différents modes d'information et de concertation. Un dossier sur l'avancement du projet sera consultable au Service Urbanisme de la Communauté d'Agglomération, un registre d'observations sera mis à disposition dans chacune des mairies et au siège de la Communauté d'Agglomération aux heures et jours habituels d'ouverture et enfin, une adresse email a été spécifiquement créée (plui@gp3a.bzh) afin de recueillir vos observations.

Le service information-communication de GP3A

Informations CCAS

Banquet du 11 novembre

180 personnes ont participé au traditionnel banquet offert par le CCAS aux Pabuais âgés de 70 ans et plus. Cette année une participation a été demandée à chacun des convives.

Le repas était animé par Roger Thépaut de Ploumagoar, mais également par Francis Delemer qui a conté et chanté. Après de nombreuses danses et animations, pour lesquelles les élus ne furent pas en reste, Monsieur Salliou et moi-même avons eu le plaisir d'accueillir Madame Francine Guillerm, doyenne de Pabu, qui a fêté ses 100 ans en juillet dernier. La journée s'est terminée par des danses auxquelles de nombreux amateurs ont participé.



Animation orchestrée par Roger

Colis aux octogénaires

Depuis le 15 décembre dernier, le maire et les membres du CCAS ont sillonné la commune dans leur secteur respectif, afin d'offrir quelques douceurs aux aînés de la commune âgés de plus de 81 ans.

Au total, 179 personnes ont bénéficié de ce colis, dont 29 ont le bonheur de vivre en couple et 25 personnes sont en structure (Hortensias, Ty-Nevez, La Petite Montagne, Beau-Chêne et Keranno à Grâces).



Le maire et des bénévoles du CCAS préparent la distribution

Je tiens à remercier les membres du CCAS pour avoir participé à la distribution des colis, moment de partage et de convivialité très apprécié de tous. J'en profite pour souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2018.

*Denise THOMAS
Adjointe aux Affaires Sociales*

Pabu en 1918

En ce début d'année 1918, notre commune compte 850 habitants, un hospice depuis 1909 qui a été transféré du centre-ville de Guingamp au lieu-dit Mézanfoir, une école de filles et une école des garçons.

Le maire, Yves Le Houerff, vient de décéder des suites de ses blessures de guerre le 16 décembre 1917. Il sera remplacé par François le Bail qui restera maire adjoint jusqu'aux élections de 1919.

La France est en guerre. Une guerre qui dure et dont l'issue est plus qu'incertaine. Les offensives allemandes se poursuivent de mars à juillet 1918, à tel point que la capitale elle-même est bombardée par les canons allemands. Foch est nommé commandant en chef des armées alliées.

La population civile souffre, en particulier dans les villes où le manque de nourriture se fait sentir. Chaque village n'en finit pas de compter au fil des jours ses soldats tués au front, ses blessés, ses invalides. En plus de tous ces malheurs, il faut compter avec la grippe espagnole qui fera jusqu'à 1 000 morts par semaine emportant le poète Apollinaire.

Le 11 novembre 1918, l'Allemagne capitule. La France compte plus de 1,4 millions de soldats tués, et l'on inscrira sur le monument aux morts de notre commune le nom de 48 jeunes Pabuais tués au front.

Les registres d'état civil enregistreront en 1918 : 30 naissances, 8 mariages et 161 décès. Une partie des naissances est domiciliée hors de la commune de Pabu ; par contre, pour les décès près des trois-quarts sont domiciliés hors commune. Parmi les profes-

sions recensées dans nos registres et figurant dans les actes l'on retrouve souvent : ménagère, laboureur, menuisier, cultivateur, couturière, journalier agricole, marin et même propriétaire, valet de chambre, cocher, chaînetier...

Et que font les élus ?

Dans les registres de délibérations du conseil municipal, on ne trouve pas de trace de la guerre qui sévit dans notre pays, sinon la difficulté à se procurer du charbon ou encore l'octroi d'une subvention au comité des prisonniers de guerre. On retrouve pratiquement dans chaque délibération la décision du conseil d'attribuer une aide aux femmes en couches et aux familles nombreuses.

Mais ce qui retient l'attention des élus, c'est un courrier du sous-préfet de Guingamp qui a écrit à plusieurs reprises pour demander de prendre les mesures nécessaires pour améliorer le chauffage des écoles. Le conseil, réuni le 7 février 1918, « considérant que l'hiver semble à peu près terminé ne croit pas utile de prendre de nouvelles mesures... se réservant de faire le nécessaire l'hiver prochain... ». De plus, « le combustible est cher » et « les poêles sont en mauvais état ».

Le 18 mars 1918, le secrétaire de mairie, qui est aussi instituteur à l'école, se plaint d'un surcroît de travail et demande une aide complémentaire.

Suite à un courrier de l'inspecteur, le chauffage des écoles est à nouveau au débat. « Le conseil municipal,

considérant le prix exorbitant du charbon ainsi que le coût de la remise en état des poêles, ne donne pas suite à cette demande ».

Le 24 juin 1918, les élus sont appelés à voter le budget et estiment qu'il est important de voter une somme, aussi importante que possible, pour « la remise en état des chemins vicinaux ». Le conseil vote aussi un crédit pour l'achat de charbon avant l'hiver (40 francs) et « un crédit de 400 francs pour la réparation des poêles, la remise en état des planchers et des portes ».

Le bétail doit aussi être recensé, mais le secrétaire de mairie refuse de le faire, affirmant qu'il est déjà « accablé de besogne ».

Monsieur l'adjoint au maire fait également part au conseil de la pétition des habitants de l'Alouette « demandant l'installation d'une boîte aux lettres dans leur quartier... ». Refus du conseil.

À suivre...
La rédaction

ETS ROLLAND

2 numéros pour mieux vous servir

Activités Ambulances / Taxi

02 96 43 84 24



Activités Pompes
Funèbres / Marbrerie

02 96 44 02 50



SUEZ RV OSIS OUEST



- Curage et débouchage de toutes canalisations eaux usées et eaux pluviales, verticales ou horizontales
- Pompage et nettoyage fosses, bacs à graisses, postes de relevage, puits,...
- Collecte, transport et traitement des déchets industriels dangereux
- Nettoyage et dégazage de cuve à fuel



22970 PLOUMAGOAR - Sainte Catherine

02 96 43 98 54

Présentation-dédicace du livre « Sur la route de la maison » (War hent ar gêr)

Le 10 novembre, à la médiathèque, Marie-Claire Morin, éditrice à Pabu, a livré le récit de son grand-père, Michel Lec'hvien, prisonnier en Allemagne lors de la Première Guerre mondiale, qui s'évade et va « Sur la route de la maison » (War hent ar gêr)... à Ploubazlanec ; ses lectures des extraits de l'ouvrage étaient accompagnées à la harpe par Maëlle Vallet.

« War hent ar gêr » narre son évasion tissée de multiples péripéties. L'histoire de Michel Lec'hvien a d'abord été publiée en langue bretonne en 1928 dans l'hebdomadaire Breiz. La nouvelle édition dévoile l'analyse de Yann Lagadec qui dresse un parallèle entre ce soldat et les autres prisonniers, permettant d'en révéler les multiples caractères et d'en saisir la valeur particulière.

Hervé Le Goff, après de rigoureuses recherches sur les différentes versions du récit et sur les contextes variés qui les ont vus naître, a relaté les contours de leur genèse et en a dressé un portrait précis et détaillé.



Marie-Claire Morin pendant sa lecture

Les mains vertes récompensées

Le 25 novembre, la municipalité recevait les lauréats du concours des maisons fleuries 2017. Dominique Caro, conseiller en charge du fleurissement, et Denise Thomas, adjointe et membre du jury, ont récompensé les lauréats qui ont reçu un camélia offert par la municipalité.

Cette année, il n'y a pas eu de classement et chaque participant a été honoré de la même façon ; les lauréats sont les suivants : Daniel Lemaitre, Yves Fraval, Gérard Béal et Madame, Danielle André, Marie-Paule Bonny, Denise Gal, Annick Piedcoq, Daniel Le Bolloch, Christophe Even et Jean-Pierre Colivet et Madame.



Les lauréats et les élus

Les bébés et les nouveaux arrivants de 2016 reçus en mairie

Comme chaque année, à la même époque, Denise Thomas, adjointe aux affaires sociales, avait convié les bébés nés en 2016 et leurs parents, ainsi que les nouveaux arrivants inscrits sur les listes électorales en 2016, à une réception à la mairie.

L'année 2016 a vu la naissance de 15 nouveaux petits Pabuais (8 garçons et 7 filles) et l'arrivée de 125 personnes sur la commune. Seule une partie d'entre eux a répondu à l'invitation. Les parents des bébés présents ont reçu un camélia offert par la municipalité.



Les bébés et les nouveaux arrivants entourés des élus



Nadia Georges et Benjamin Le Goff avec les élus et les membres du CA de la FNACA

L'association PICA mise à l'honneur

Début novembre, la municipalité a organisé une réception en l'honneur de Nadia Georges, présidente de l'association PICA (Pompier International des Côtes d'Armor) qui était accompagnée de Benjamin Le Goff, vice-président. Entouré de plusieurs élus, le maire, Pierre Salliou, a rappelé que le conseil municipal avait décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 600 € à l'association, pour l'aider dans son action lors du passage de l'ouragan

Irma. Par ailleurs, Joseph Le Gall, entouré des membres du conseil d'administration de la Fnaca, a remis un chèque de 200 € à l'association. Cet argent servira aux 25 membres, sapeurs-pompiers et acteurs médicaux, qui œuvrent sur le terrain, engagés dans des missions humanitaires aux Antilles ou en Afrique, notamment dans le cadre d'une convention d'aide à des pompiers du Bénin.



Éloïse Guillaume, à gauche, et Manon Goïc

Deux reines reçues par la municipalité

Samedi 16 décembre, la municipalité recevait deux jeunes Pabuaises, membres du cercle celtique « Kroas Hent Gwengamp ». Manon Goïc a remporté le titre de reine du Festival du Léon, Kann Al Loar, le week-end des 15 et 16 juillet, à Landerneau. Quinze jours après, Éloïse Guillaume a remporté le titre de reine du Trégor Goëlo au festival de la cité des Hortensias, à Perros-Guirec.

Les titres de ces deux jeunes femmes sont le résultat d'une année de travail afin de présenter un dossier de candidature, qu'elles ont réalisé ensemble. Manon a écrit un dossier sur la langue bretonne et le symbole d'appartenance qu'elle véhicule, et elle a choisi de présenter le sujet en breton devant le jury. Éloïse a rédigé son dossier sur les danses traditionnelles des fêtes de Guerlesquin. La danseuse a expliqué avoir voulu retrouver la trace de cette danse longtemps oubliée et peu connue.

Nadia Georges et le colonel Hubert



Nadia Georges, chevalier de la Légion d'honneur

Le 11 décembre, la salle du conseil de la mairie recevait de nombreux invités du monde de la santé et du corps des sapeurs-pompiers. Nadia Georges a reçu la médaille de chevalier de la Légion d'honneur des mains du colonel des sapeurs-pompiers Antoine Hubert.

Née en 1965, Nadia Georges est médecin urgentiste au centre hospitalier de Pabu depuis 1992, et chef du service depuis 2000. Malgré un emploi du temps fort chargé, elle a accompli de nombreuses missions d'urgences humanitaires depuis 1994, au Mali, en Albanie, au Kosovo, au Mozambique, en Indonésie, à Haïti, aux Philippines, en Guinée, au Népal... À ces titres, elle a reçu la médaille de l'OTAN et la médaille d'honneur de l'Ordre de Malte en 1999.

Adhérente de PICA (Pompier International des Côtes d'Armor) en 2010, Nadia Georges en est la présidente depuis 2012. « C'est pour la qualité de ton engagement au service des autres, mais aussi pour tes qualités humaines que le Président de la République t'a nommée en qualité de chevalier de la Légion d'honneur » a précisé le colonel Hubert avant de lui remettre cette haute distinction.

Exposition

« Expressions & Proverbes »

Le 2 décembre, a eu lieu le vernissage de l'exposition « Expressions & Proverbes » du club photo Regard Objectif dans le hall de la mairie, en présence d'Alain Perrot, animateur au club, et d'Yveline Connan, référente du club auprès du CLAP (Culture Loisirs Animation à Ploumagoar), dont il constitue l'un des ateliers.

Dans le cadre de ses activités, Regard Objectif présente une nouvelle exposition tous les deux ans dans différents lieux comme les mairies, médiathèques, offices du tourisme, maisons de retraite...

« Expressions & Proverbes » ou comment mettre en images des expressions, plus ou moins connues, que nous utilisons dans le langage courant. Vingt-deux adhérents ont laissé libre cours à leur imagination pour fournir 150 photos environ, parmi lesquelles le club a sélectionné 61 qui ont été présentées dans cette exposition.



Vernissage de l'exposition



Pierre Salliou et Michel Vaspart

Les vœux du maire

Vendredi 5 janvier, la salle des fêtes a connu une grande affluence avec la cérémonie des vœux du maire à la population et aux associations. Près de 300 personnes, dont Michel Vaspart, sénateur, de nombreux élus des communes voisines, des représentants du monde professionnel et associatif de la commune et des alentours, avaient répondu à l'invitation de la municipalité.

Après l'accueil des enfants de la commission municipale, les deux jeunes reines pabuaises, en costume traditionnel, ont expliqué leur parcours au sein du cercle celtique de Guingamp. Ensuite, quelques danseuses de l'Atelier chorégraphique de Pabu ont présenté une prestation de qualité. Puis Yvon Le Guichard, directeur général des services, a présenté une courte vidéo mettant en

scène le personnel des services techniques de manière humoristique.

Le sénateur Michel Vaspart a ensuite pris la parole avant que le maire, Pierre Salliou, ne présente ses meilleurs vœux à l'assemblée en évoquant les principaux projets qui vont aboutir en 2018, dont il parle dans son éditorial.

La cérémonie s'est achevée par le traditionnel bilan de l'année écoulée réalisé en vidéo par Loïc Frémont, adjoint en charge de la communication.

MONOXYDE DE CARBONE

Première cause de mortalité par gaz toxique en France

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.



Les bons gestes pour éviter les intoxications



- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- le centre anti-poison relevant de votre région ;
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...);
- l'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région ;
- le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.



En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
évacuez les locaux au plus vite et appelez le **112** (n° d'urgence européen),
le **18** (Sapeurs Pompiers) ou le **15** (Samu).

**Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis
d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.**



www.inpes.sante.fr
inpes
Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé

Du côté de la médiathèque

C'est nouveau ! La médiathèque est maintenant dotée d'une version améliorée de son progiciel et peut faire bénéficier ses lecteurs d'un catalogue en ligne. Il est accessible à cette adresse : <http://pabu-pom.c3rb.org> ou via le site internet de la mairie de Pabu, rubrique Médiathèque ; à partir de son numéro d'abonné, il permet de se connecter à son compte lecteur pour visualiser ses prêts et dates, réserver un document, prolonger un prêt, poster un avis, découvrir nos nouveautés,... et bien sûr effectuer des recherches dans notre fonds.

Les horaires

Le mardi
de 16h30 à 18h30,

le mercredi
de 10h à 12h
et de 14h à 18h,

le vendredi
de 15h à 19h,

le samedi
de 10h à 12h.

Ça s'est passé à la médiathèque...



Les Sherlock Holmes en herbe et les animatrices

Enquête policière littéraire

Les Sherlock Holmes en herbe ont pu mener leur enquête « policière littéraire » à l'occasion des fêtes d'Halloween. Qui avait volé le manuscrit du célèbre écrivain qui devait paraître prochainement ?

Le coupable a finalement été trouvé, à travers des indices cachés dans les livres de la médiathèque... et il s'est avéré être... la bibliothécaire !

Un petit goûter « effrayant » a été servi pour récompenser les jeunes détectives.

Séance d'éveil musical

Deux séances d'éveil musical organisées par les animatrices de la Maison de l'enfance de Guingamp en compagnie de Samuel Cosson, musicothérapeute, ont eu lieu début décembre à la médiathèque.

Les enfants de 6 mois à 3 ans accompagnés se sont régalés à écouter Samuel à la guitare. Ils ont pu également découvrir le son d'instruments de musique (maracas, cloches, grelots...) et s'en sont donné à cœur joie pour bouger au rythme des chansons sur le thème de Noël.



L'atelier animé par Samuel



L'atelier d'enluminure enfants et ados

Le Moyen Âge se la raconte

L'année 2017 s'est achevée à la médiathèque par la présentation d'une exposition sur la représentation du Moyen Âge dans la littérature jeunesse. Prêtée par la Bibliothèque départementale, l'exposition était enrichie par une série de jeux et de nombreux livres sur le sujet. Elle a rencontré un beau succès auprès des 2 classes de CM1/CM2 des écoles.

Deux ateliers « découverte de l'enluminure » destinés aux adultes, ados et aux enfants, ont été animés par Marjolaine Pereira, auteure et directrice de l'association « Les amis d'Emile et Feuille » (56), dans la bonne humeur. Chacun a pu s'initier à cet art qui demande application et précision, en peignant une lettrine à l'aide de pigments naturels en poudre, jaune d'œuf, dorure... Chacun est reparti satisfait avec son œuvre.

Prochainement...

De mi-février à mi-mars

La médiathèque exposera les toiles d'Oxana Mustafina, artiste-peintre d'origine russe, habitant à Grâces. Un univers empreint d'imagination et de couleurs pastel... qui plaira autant aux enfants qu'aux parents. À découvrir d'urgence ! Un atelier de peinture sur toile sera animé par l'artiste pendant les vacances d'hiver.

Du 6 au 20 mars

• Dans le cadre du Festival « Autour d'Elle », la médiathèque vous proposera de découvrir ou (re) découvrir des portraits gravés de femmes illustres : George Sand, Olympe de Gouges, Barbe-Nicole Clicquot, etc.

• Des séances d'éveil musical auront désormais lieu de façon régulière à la médiathèque, en compagnie de Samuel Cosson, musicothérapeute. Les enfants de 6 mois à 3 ans, accompagnés d'un adulte, sont conviés à ce rendez-vous sympathique et rempli de bonne humeur et de découvertes ! Vendredi 16 mars, 2 séances : à 9h30 et à 10h30. Inscriptions auprès de la Maison de l'Enfance, 02 96 11 10 31.

• Séance de « Racontines », lectures à voix haute, comptines et jeux de doigts destinés aux enfants de 6 mois à 3 ans et ouverts aux parents et assistantes maternelles. Vendredi 30 mars à 10h30.

Inscriptions auprès de la Maison de l'Enfance, 02 96 11 10 31.

• Une exposition de l'Atelier « Oh Pop-up », conçue par Julien Laparade, vous enchantera au mois d'avril... C'est l'histoire du livre animé qui sera à l'honneur avec de nombreux livres « pop-up » et un atelier sur l'art de la découpe de papier...

Du 15 mai au 15 juin

C'est une autre artiste, Marie-Christine Poquet, peintre plasticienne, bretonne d'origine et de cœur, qui viendra exposer ses œuvres, inspirées en grande partie de la mer, à la médiathèque et à la mairie de Pabu.

Pensez-y !

La culture, ça s'emprunte ! Vous êtes avide de culture, vous aimez regarder des DVD ou écouter des CD ? Vous trouverez forcément votre bonheur à la médiathèque :

- Plus de 12 000 livres empruntables (nouveautés, romans, revues, documentaires, BD, livres jeunesse...).
- Un choix de CD et DVD pour enfants et adultes, souvent renouvelé.
- Deux postes informatique mis à disposition des lecteurs pour la consultation internet, le travail bureautique, la consultation de CD ou DVD, et une connexion Wi-Fi accessible à la médiathèque à partir des smartphones, PC ou tablettes.
- Un large choix de livres en gros caractères et des livres lus (CD) pour les personnes ayant des problèmes de vue.
- Vous recherchez un livre, un DVD ou un CD que nous ne possédons pas ? Nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Demandez-nous !

Pratique

Chaque lecteur peut emprunter 3 livres, 2 revues, 2 CD et 2 DVD, pour une durée de 3 semaines pour les livres et 2 semaines pour les CD et DVD.

- Abonnement gratuit pour les enfants de -12ans domiciliés ou scolarisés à Pabu
- Abonnement familial : 15 €
- Abonnement individuel : 9 €



Téléthon

Le Téléthon 2017 s'est déroulé, à Pabu, sur deux journées cette année :



Samedi 25 novembre pour les activités sportives qui ont regroupé une centaine de personnes :

- Marche organisée conjointement par l'Amicale laïque, le club des Ajoncs d'or et Rando Pabu pour des parcours de 6 et 8 km ;
- Vélo par l'Amicale Laïque ;
- Jogging par Gaby du conseil municipal ;
- Foot par les jeunes de l'AS Pabu.



Les participants aux activités du 25 novembre ▲



La Zumba du 9 décembre ▲

Samedi 9 décembre pour la Zumba fréquentée par environ 60 personnes, et organisée par Stéphanie et Mélanie.

D'autres manifestations ont eu lieu sur deux semaines :

- Course des enfants de l'école du Croissant ;
- Don du club de tennis ;
- Don de l'association des parents d'élèves du Croissant ;
- Don d'une recette d'un bal de la FNACA et du club des Ajoncs d'or.

Toutes ces diverses manifestations ont permis de récolter la somme de 1 842 euros. Depuis sa création à Pabu, nous avons atteint le montant de 22 543 euros. Je tiens à remercier toutes les associations présentes, ainsi que notre cuisinière et la commission municipale des enfants pour leur implication, avec un petit coup de cœur pour l'action des élèves du Croissant qui ont doublé leur don cette année.



Remise des fonds récoltés ▲

Bernard HENRY
Adjoint aux associations



Printemps du conte et de la poésie

Sixième édition du Printemps du conte et de la poésie

Organisée par les Amis du Printemps du conte et de la poésie, cette édition se déroulera du 15 au 18 mars 2018, à Pabu. Nous aurons l'honneur d'accueillir deux grands poètes francophones

Abdellatif Laâbi, poète, écrivain et traducteur marocain. Il a fondé en 1966 la revue Souffles qui jouera un rôle considérable dans le renouvellement culturel au Maghreb. Son combat lui vaut d'être emprisonné de 1972 à 1980. Il s'est exilé en France en 1985.

Il reçoit le prix Goncourt de la poésie le 1^{er} décembre 2009 et le Grand Prix de la Francophonie de l'Académie française en 2011.

Laurent Demoulin, romancier, poète et critique belge d'expression française. Il est en outre chargé de

plusieurs cours de littérature à l'Université de Liège.

Mais aussi des conteurs en la personne de Mario Urbanet et Jocelyne Laâbi, des chanteurs, dont le groupe Malo que certains ont pu applaudir cet été à la médiathèque et de nombreuses surprises.

Lectures publiques, table ronde, soirée cabaret, spectacles pour enfants, salon du livre, tout sera mis en œuvre pour rappeler que la poésie s'adresse à tous et que

le conte n'est pas réservé qu'aux enfants !

Si vous voulez nous rejoindre pour mettre en œuvre cette édition passionnante, c'est avec grand plaisir que nous accueillerons toutes les bonnes volontés.

Contacts : Isabelle ou Francis DELEMER au 02 96 44 70 25 ou conte.et.poesie@gmail.com.

Et rappelez-vous, tous les 15 du mois, la Veillée à la maison des jeunes de Pabu !

Francis DELEMER

Rando Pabu

Le vendredi 20 octobre 2017 s'est tenue, à la salle des fêtes de Pabu, la 2^e assemblée générale de Rando Pabu, en présence de plus de cinquante adhérents sur les 73 que compte l'association, du maire Pierre Salliou et de Bernard Henry, adjoint. Cette participation témoigne de la bonne santé de Rando Pabu.



L'assemblée générale ▲

Rando Pabu propose alternativement des randos tous les mardis, un mardi selon un programme établi et l'autre rando dite « libre », le dimanche, tous les 15 jours, également selon un programme établi. Le coût de l'adhésion a été fixé à 29 € et à 8 € pour les adhérents inscrits dans un autre club.

Rando Pabu participe aux différentes manifestations caritatives telles la Marche bleue, la Rose Espoir, le Téléthon, et a contribué à l'organisation de la Marche en rose et bleu. Maurice Kernéis propose que des formations aux premiers secours soient organisées.

Ce 28 novembre, rendez-vous est déjà pris pour une balade rando resto sur Callac. La sortie annuelle aura lieu à Saint Gildas de Rhuy les 2 et 3 juin.

L'assemblée a procédé à la réélection du bureau : Daniel Chaussec, président ; Maurice Kernéis, vice-président ; Marie-Hélène Stéphan, trésorière ; Martine Cuminet, trésorière-adjointe ; Didier Cosmao, secrétaire ; Christiane Thomas, secrétaire-adjointe.

Un diaporama, réalisé par Yves Morice, retraçant les différentes randos réalisées au cours de cette première année, a été projeté.

Pour clôturer cette assemblée générale, un pot de l'amitié a été servi.

Les personnes souhaitant adhérer à « Rando Pabu » peuvent s'inscrire auprès de Daniel Chaussec Tél. 02 96 44 31 02

Rando Pabu à Callac et à Belle-Isle-en-Terre

Mardi 28 novembre Claudine et Yolande ont organisé une rando resto sur un territoire allant de Callac à La Chapelle Neuve et pour terminer à Belle-Isle-en-Terre.

Le circuit des trois rivières à Callac nous a permis de randonner dans des chemins creux se faufilant entre rivières arbres et talus, de

découvrir un riche patrimoine en monuments ainsi qu'en paysages.

Après cette promenade matinale, plus de 70 participants se sont retrouvés au restaurant « Le Ken Huel » pour un couscous « princier » pour ne pas dire royal...

Ensuite direction le château de Coat-an-Noz ; c'est avec la permission de Bernard Moreau, propriétaire des lieux depuis 2010, que nous avons pu admirer cette propriété. Grâce aux travaux réalisés, cette ancienne demeure princière a été sauvée de l'effondrement. Aujourd'hui, ce château a de nouveau fière allure et les extérieurs ont retrouvé tout leur éclat.

Patrick Salaün, conférencier du jour, au travers de sa passion, a su nous captiver et faire partager l'Histoire et les histoires du château, de sa construction par la comtesse De Sesmaisons à ce jour. L'excellente ambiance et la convivialité des participants ont fait de cette journée une réussite.

*Le président,
Daniel CHAUSSEC*



Rando resto à Callac ▲

Amicale Laïque

Après une trêve estivale de deux mois l'Amicale Laïque a redémarré la saison 2017/2018.

L'assemblée générale s'est déroulée le 4 novembre 2017 sous la présidence de Dominique Béchet, en présence du maire, Pierre Salliou, et de Bernard Henry, adjoint à la vie associative.

Le président a présenté le bilan moral et remercié la municipalité pour la subvention et la mise à disposition gracieuse des salles pour les différentes activités.

La trésorière a exposé le bilan financier qui fait ressortir un déficit de 1 720,39 €, justifié par plusieurs paramètres : baisse d'effectifs suite à l'arrêt de l'activité « Danses bretonnes », recettes à la baisse lors de nos manifestations (deux bals et le théâtre) et suppression de la subvention exceptionnelle de la municipalité.

Au niveau du conseil d'administration : départ d'Isabelle Briand après plusieurs années de collaboration et entrée de Sylviane Debrot qui prend la responsabilité de la section gymnastique.

Lors de son intervention, le maire a renouvelé le soutien de la municipalité envers l'Amicale Laïque. L'assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié, suivi d'un buffet froid.

Le conseil d'administration s'est réuni le 14 décembre pour élire le nouveau bureau : président : Dominique Béchet ; vice-président : Patrice Bogas ; trésorière : Nicolette Trifol ; trésorière adjointe : Véronique André ; secrétaire : Maryse Irand ; secrétaire adjointe : Sylviane Debrot.

Les 18 et 19 novembre la troupe d'Yvias a présenté sa pièce « Dur, dur d'être maire » devant environ 400 spectateurs.



Installation de l'exposition Arts Plastiques ▲



Le public à la soirée théâtrale du 19 novembre ▲

Une exposition arts plastiques, section adultes, s'est tenue courant novembre et décembre au Pôle de santé de Guingamp. Deux autres expositions vont suivre au mois de janvier 2018, les tableaux de la section encadrement et ceux réalisés par les enfants de la section plastiques. Exposition visible au pôle chirurgie de l'hôpital.

Comme chaque année les sections « cyclo et rando » de l'Amicale se sont associées à la journée Téléthon du samedi 25 novembre.

La traditionnelle galette des rois s'est déroulée durant le mois de janvier dans nos différentes sections.

Au seuil de cette nouvelle année, le président et le conseil d'administration vous souhaitent une **bonne et heureuse année 2018**.

N'oubliez pas de consulter notre site : www.amicalelaiquedepabu.fr

Il est régulièrement mis à jour par des articles et photos sur l'ensemble de nos activités.

*La secrétaire,
Maryse IRAND*

Les Ajoncs d'Or

C'est en douceur que les nombreuses activités du club ont repris après l'été.

Les sorties

Du 11 au 18 septembre, une joyeuse équipe a découvert le Tyrol dans une ambiance très détendue et on ne peut plus conviviale. Ces 26 adhérents ont sillonné le Tyrol et la Bavière à la découverte des grandes villes, de châteaux féériques, d'églises baroques aux décors majestueux. Un plongeon dans un monde magique de coquets chalets très propres et très fleuris. Un panorama inoubliable valonné, tout de vert et de fleurs qui baignent dans un folklore intact.



Le groupe au Tyrol



Dans les rues de Rochefort-en-Terre

Le 29 septembre, 47 adhérents ont mis le cap vers Rochefort-en-Terre, petite cité de caractère très fleurie, où la pierre est omniprésente, et qu'ils ont découvert à leur rythme durant la matinée. Après le déjeuner dans les salons de Bellevue à Malansac, route vers Saint-Jacut-les-Pins pour la visite des serres et des jardins exotiques de Tropical Parc. De grandes volières abritent des aras, des cacatoès, des perroquets aux superbes plumages et quantités de perruches savantes ; une belle journée dans les jardins du monde, les couleurs et les fleurs.

Le 8 décembre, 43 personnes étaient partantes pour un voyage féérique au cœur des villages illuminés de l'Orne. Après un déjeuner au restaurant « Les Tables » à la Ferme du cheval de trait à La Michaudière, découverte

guidée du bocage normand, de Bagnoles-de-l'Orne, belle station thermale, de ses luxueuses villas et de son casino. À la nuit tombée, les maisons et les villages s'illuminent pour le plus grand plaisir des yeux ; tout est lumière et poésie dans le ciel obscur. Avant de prendre le chemin du retour, soupe, vin chaud, chocolat, tartines, gâteaux et brioche étaient d'un grand réconfort. La magie des Noëls d'antan !

Les repas

Dimanche 15 octobre avait lieu le banquet annuel du club en présence de M. le Maire et des adjoints ; ce repas a rassemblé 123 convives qui ont apprécié le menu préparé et servi par l'Oasis ; chanteurs et conteurs ont animé cet après-midi très convivial.

Jeudi 19 octobre, marche le matin au Fauët avec nos guides Alain et Luisa et un guide local, passage par la motte féodale vestige d'un passé pas si lointain, découverte de calvaires et de chapelles. À midi, pour se remettre en condition, excellent et copieux couscous au Petit Mammouth, et après-midi boules au boulodrome de Pabu.

Convivialité, rires et gaieté étaient au rendez-vous de cette journée.



Départ de la marche du Fauët

Lundi 20 novembre, grand et beau concours de belote ouvert à tous ; 172 joueurs des alentours ont participé aux jeux et apprécié le copieux goûter servi par l'équipe de service et les membres du conseil d'administration, tous obligés de mettre la main à la pâte pour la meilleure organisation possible et la totale réussite de cette journée.



Salle comble au concours de belote

Le samedi 24 novembre, les marcheurs, les cyclos, les joggers du club ont participé à la marche organisée par la municipalité, et d'autres étaient occupés par les jeux de société à la salle polyvalente dans le cadre du Téléthon ; au nom de tous ses adhérents, le club fait un don pour cette grande et noble cause. Nous faisons également un don à la PLB mucoviscidose.

Jeudi 21 décembre, goûter de Noël amélioré aux chandelles, et tables décorées avec goût dans une salle accueillante pour 110 convives. Papillotes et clémentines avaient un petit goût de nostalgie de notre enfance.

L'ensemble du conseil d'administration et moi-même souhaitons à tous les adhérents et aux Pabuais de joyeuses fêtes, santé et bonheur. Notre association est à l'écoute, vous pouvez nous rejoindre à tout moment, le meilleur accueil vous sera réservé. Bonne année à tous.

La présidente,
Maryvonne FORT

Association des parents d'élèves de l'école du Croissant

Pour sa deuxième année d'exercice, l'actuel bureau de l'association des parents d'élèves de l'école du Croissant dresse un bilan très positif de ses actions durant l'année scolaire 2016-2017 : les ventes de pizzas à emporter et de chocolats de Noël, le repas couscous à la salle des fêtes de Pabu en avril, et la kermesse de juin, ont permis de récolter les fonds nécessaires au financement des différentes sorties des 220 écoliers : cinéma, zoo de Trégomeur, sentier du son à Cavan, maison du patrimoine à Locarn, île de Bréhat, aquarium de Saint Malo, initiation à la voile et au judo...



Le carnaval dans la cour de l'école ▲

La collecte des vieux papiers, mise en place l'année précédente avec un objectif pédagogique, éco-citoyen et financier (puisque Véolia rachète ces déchets à l'APE) remporte un franc succès auprès des enfants, des parents d'élèves, des grands-parents mais aussi des Pabuais.

des vieux papiers. Concrètement, chaque enfant a déposé dans les différentes caisses les papiers qu'il a apportés de chez lui et qu'il a préalablement triés. Une belle opération écologique et pédagogique !

par vous-même **bien triés** et idéalement aux heures d'ouverture de l'école :

- Trois caisses sont dédiées **aux journaux** ;
- Une caisse recueille les **papiers de bureau** pouvant être déchirés ou broyés (feuilles, enveloppes...) ;
- Deux autres caisses sont destinées à recevoir les **revues, flyers, magazines** (même sous plastique), **annuaires et publicité diverses**.

Enfin, si vous avez de gros stocks de papiers à nous donner, contactez-nous.



Promenade en calèche pendant la kermesse ▲



Le temps fort du 30 novembre ▲

Afin de sensibiliser les enfants et leurs familles au recyclage, les enseignants avaient organisé, le 30 novembre dernier, un « temps fort » autour de la récupération

Si vous souhaitez vous aussi participer à notre collecte de vieux papiers :

l'idéal est de remettre vos stocks à des parents dont les enfants sont scolarisés au Croissant. Vous pouvez également les déposer

Pour contactez l'APE :

apeducroissant@yahoo.com.

Pour suivre nos actualités :

www.facebook/apeducroissant

*La trésorière,
Valérie SOURFLAIS*



Découverte de Saint Malo pour les CE2



Activité voile pour les CM2



Les landes de Locarn pour les CP



▲ Remise de l'insigne de porte-drapeau

Comité local de la FNACA

Commémoration de l'Armistice de 1918

Après la célébration à l'église de Pabu, la cérémonie s'est déroulée au monument aux morts en présence de très nombreux Pabuais, malgré un temps pluvieux.

Après la levée des couleurs et la lecture des messages de l'UFAC et de la secrétaire d'État aux armées, les présidents des sections locales de la FNACA et de l'UFAC, suivis de Pierre Salliou, maire, et accompagnés des enfants de la commission municipale, ont déposé une gerbe sur le monument.

À cette occasion, Yves Gouriou s'est vu remettre le diplôme d'honneur et l'insigne des porte-drapeaux, en reconnaissance de ses quatre années de fidélité à la fonction de porte-drapeaux.

Jean Peillet a reçu le diplôme d'honneur et l'insigne des porte-drapeaux, en reconnaissance de ses treize années de fidélité à la fonction de porte-drapeaux et l'insigne avec étoile Argent.

Remise des cartes

Le vendredi 18 novembre, lors de la permanence assurée à la salle polyvalente, de nombreux adhérents sont venus retirer leur carte d'adhésion pour l'année 2018, ce qui leur permet un moment de convivialité et d'information et facilite le travail des responsables bénévoles. Les adhérents sont au nombre de 84, dont 17 veuves. Des revendications sont toujours en cours, notamment l'extension de l'attribution de la carte du combattant pour l'Algérie du 3 juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964 et la demi-part fiscale aux épouses dont le mari est décédé avant l'âge de 74 ans et qu'il n'a pu obtenir en raison de son décès.



▲ Remise des cartes FNACA (un groupe de passage à la salle Gall)

Solidarité

Cette année encore, les bals organisés par le comité nous permettent de verser 350 € au profit de l'AFM Téléthon, 200 € pour la lutte contre la Mucoviscidose et exceptionnellement 200 € à l'association Pica 22 (Pompier International des Côtes d'Armor), après son appel aux dons suite au passage du cyclone Irma et à son intervention sur l'île de Saint Martin pour porter secours aux sinistrés.



▲ Voyage à Madère en mai 2017

Nous remercions Monsieur le Maire et la municipalité pour la mise à notre disposition des différentes installations et structures.

Bonne année 2018 à tous !

*Le président,
Joseph LE GALL*

Association Nord-Bretagne des pensionnés marine marchande et pêche



▲ Table dressée attendant les convives

Après une trêve estivale, les activités ont redémarré par le congrès national le 1^{er} octobre aux Sables-d'Olonne en présence du président national, Jacques Schirmann, et de Monsieur Hugues Vincent, directeur adjoint des Territoires et de la Mer, qui représentait la ministre. De nombreuses motions ont été remises à ce représentant, mais sont restées, à ce jour, lettre morte.

Le congrès 2019 se déroulera à Saint-Brieuc et la mobilisation bretonne sera très forte.

Au mois de novembre se sont déroulées deux de nos principales activités : le dimanche 5 novembre, le bal annuel, et le dimanche 26 novembre, notre repas qui a regroupé 70 marins et leurs épouses. Cette réunion est toujours attendue, car elle permet des retrouvailles amicales et de longues discussions sur le passé maritime. La salle des fêtes revêt ce jour là une belle décoration colorée toujours appréciée de l'ensemble des convives.

L'assemblée générale se déroulera le mercredi 31 janvier 2018 avec la présence de Madame Le Nerrant, présidente Nord Bretagne et Monsieur Marcade, président de la zone ouest de Nord Bretagne. Cette réunion sera suivie du verre de l'amitié et d'un couscous sur inscription préalable.

Notre association est à votre écoute pour vos différentes démarches. Retraités, pré-retraités, veuves, vous pouvez nous rejoindre à tout moment et bénéficier de notre complémentaire santé groupe.

Contact Henri TRIFOL - Tél. 02 96 21 39 57
BONNE ANNÉE 2018 !

*Le président,
Henri TRIFOL*

Calendrier des manifestations

Février

- 5 Concours de belote du club des Ajoncs d'Or ouvert à tous
- 8 Club des Ajoncs d'Or
- 11 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Cécile Le Gall-Dominique Moisan
- 14-28 Exposition d'œuvres d'Oxana Mustafina à la médiathèque
- 17 Boum des enfants de l'école du Croissant
- 18 Bal de l'Amicale laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 22 Club des Ajoncs d'Or

Mars

- 1-14 Exposition d'œuvres d'Oxana Mustafina à la médiathèque
- 2-18 Festival Autour d'Elle sur 8 communes
- 3 40^e anniversaire du Club des Ajoncs d'Or
- 4 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Silvère Burlot
- 8 Club des Ajoncs d'Or (concours de belote qualificatif pour le concours cantonal)
- 9 Lecture Concert «La Vie Matérielle» à l'église (Marguerite Duras / Bach)
- 10-11 Vide-grenier de l'Atelier chorégraphique
- 16-18 Printemps du conte et de la poésie
- 22 Club des Ajoncs d'Or
- 24-25 Vide-grenier du Restmeur
- 31 Repas de l'école du Croissant

Avril

- 3-28 Exposition Oh Pop-up à la médiathèque
- 5 Club des Ajoncs d'Or
- 5 Sortie spectacle Marie Guertzaille avec la Fnaca
- 8 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Bernard Méhu
- 13 Sortie du club des Ajoncs d'Or à Saint-Caradec : spectacle Marie Guertzaille
- 15 Bal de l'Amicale laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 19 Club des Ajoncs d'Or
- 22 Bal du Club des Ajoncs d'Or avec l'orchestre « Les Copains d'Abord »

Mai

- 3 Club des Ajoncs d'Or - Fête des octogénaires
- 4 Sortie de la Fnaca sur la Côte d'Emeraude et croisière au Cap Fréhel
- 12 Soirée raclette de l'ETC Pabu Saint-Agathon
- 15-31 Exposition de peintures de Marie-Christine Poquet (médiathèque et mairie)
- 17 Club des Ajoncs d'Or
- 28 Voyage de la Fnaca en Croatie jusqu'au 4 juin
- 31 Club des Ajoncs d'Or

Juin

- 1-14 Exposition de peintures de Marie-Christine Poquet (médiathèque et mairie)
- 8-10 Exposition de l'Amicale laïque
- 13 Journée conviviale de la Fnaca avec repas
- 14 Club des Ajoncs d'Or
- 21 Dernière marche du semestre des Ajoncs d'Or
- 23 Anniversaire de l'AS Pabu
- 24 Kermesse de l'école du Croissant
- 24 Bal de la Fnaca avec l'orchestre Véronique Cadance
- 28 Club des Ajoncs d'Or - Buffet campagnard et boules pour tous



**PROPRETÉ
ET SERVICES**

Secteur : Département 22

Collectivités - Particuliers
Entreprises



RN 12 - PLOUMAGOAR - Tél. 02 96 44 06 99

www.nsi-proprete.com



ZA de Kerhollo
22200 SAINT AGATHON

Service continu de 11h à 23h

7/7

02 96 43 48 29

Travaux
Forestiers

Sarl Yann ENVIRONNEMENT

Elagage - Abattage
Bois de chauffage
Mise en sécurité
Plantation sylvicoles
Entretien de parcs
et haies bocagères

27 Coz Form

22970 PLOUMAGOAR

02 96 11 90 54
06 32 72 73 89

yannenvironnement@gmail.com
yannenvironnement.fr

Yann Guiloux



TOUJOURS
MIEUX
TOUJOURS
PLUS LOIN

**ET SI C'ÉTAIT LE MOMENT DE
VOUS SÉPARER DE VOTRE DIESEL ?**

CHOISISSEZ L'HYBRIDE

JUSQU'À

5000€

DE PRIME
À L'HYBRIDE
TOYOTA*

Estimez la reprise
de votre Diesel sur Toyota.fr

Consommations mixtes (L/100 km) et émissions de CO₂ (g/km) : AURIS HYBRIDE: de 3,5 à 4 et de 79 à 92 (A), TOYOTA C-HR HYBRIDE: de 3,8 à 3,9 et de 86 à 87 (A), YARIS HYBRIDE: de 3,3 à 3,6 et de 75 à 82 (A), RAV4 HYBRIDE: de 4,6 à 5,1 et de 115 à 118 (B), PRIUS: de 3,0 à 3,3 et de 70 à 76 (A). Données homologuées (CE).

*Jusqu'à 5000€ de Prime à l'Hybride Toyota sur Auris Hybride et RAV4 Hybride neufs, se composant de 4000€ de remise pour l'achat d'une Toyota Hybride et de 1000€ d'aide pour la reprise simultanée d'un véhicule de plus de 8 ans. Offre aux particuliers, non cumulable, valable dans le réseau participant jusqu'au 28/02/2018. Estimation de reprise sur essence et Diesel. Voir Toyota.fr pour le détail des offres sur les autres modèles hybrides.

**TOYOTA
HYBRID**



RIZZON AUTOMOBILES - Espace Commercial Saint Loup
6 Rue de la Saint Loup - 22200 PABU - Tél. 02 96 52 24 21



CLINIC MOBILE

Réparation Smartphones et Tablettes



06.68.78.76.02

Possibilité de
dépanner sur votre lieu
de travail

contact@clinicmobile.fr
www.clinicmobile.fr



Maître Julien-Pierre GLERON

4 Place du Champ au Roy - 22200 GUINGAMP
Tél : 02 96 43 70 80 - Email : office.gleron@notaires.fr
Web : http://gleron-guingamp.notaires.fr



Maison à PABU

170 000 €

Honoraires 6,27% TTC inclus
à la charge de l'acquéreur
(Prix: 160 000 € hors honoraires)

Maison à vendre à Pabu, Côtes d'Armor (22), d'env. 90 m² habitable.
Proche centre-ville de Guingamp, une maison d'habitation comprenant :

- Au sous-sol : garage, buanderie
 - Au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, salle-salon, WC avec lave-mains
 - A l'étage : trois chambres, salle de bains avec WC
- Terrain de 422 m²



CHAUFFAGE (fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS (géothermie & aérothermie)

SOLAIRE - POÊLES - SDB - ÉLECTRICITÉ



Service
d'entretien et de
dépannage



02 96 21 18 99



argoatsolutionsenergies@gmail.com
www.argoat-solutions-energies.fr



AMENAGE VOTRE CADRE DE VIE

Secteur de Guingamp - 3 Rue Locménard - ZI de Grâces
CS 90413 - 22204 Guingamp Cedex

Tél. 02 96 40 60 50 - guingamp@eurovia.com

Constructions et revêtements de routes - V.R.D.
Terrassements - Assainissement
Lotissements - Travaux Particuliers

**Travaux de débroussaillage
Talus, terrains...**

LAMIER : Taille de haies

**Kerbellion Vraz
22290 GOMMENECH**

**Erwann
COLLET**

02 96 52 30 07